

R.F.A-BENIN : UN MODELE DE COOPERATION BILATERALE ?

*Elisabeth HADONOU-AMOUSSOU
Université d'Abomey-Calavi (UAC),
Professeur-Assistant
Cotonou-Bénin*

RÉSUMÉ

La République Fédérale d'Allemagne entretient des relations diplomatiques avec la République du Bénin (anciennement Dahomey) depuis 1960.

La coopération bilatérale entre les deux Etats est évidemment précédée par la signature d'accords de coopération technique, économique et financière, que nous avons répartis sur les trois grandes périodes de l'évolution politico-idéologique du Bénin à savoir :

- La période des premières années de l'indépendance du Dahomey jusqu'à la veille de la période révolutionnaire (1960-1972) : neuf accords ;
- La période révolutionnaire, le Dahomey devient la République du Bénin (1972-1989) : vingt-quatre accords ;
- L'ère du renouveau démocratique qui va de 1990 à nos jours : trente-quatre accords.

Ces accords sont concrétisés par l'élaboration et la réalisation de projets dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cette étude nous permet d'identifier la part faible faite aux projets du secteur secondaire comme une constante de la politique allemande d'aide au développement.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Bundesrepublik Deutschland unterhält diplomatische Beziehungen mit der Republik Benin (früher Dahomey) seit 1960.

Offensichtlich findet die Unterzeichnung von Abkommen technischer, wirtschaftlicher und finanzieller Zusammenarbeit vor der bilateralen Zusammenarbeit statt. Diese Abkommen haben wir auf die drei grossen Perioden der politisch-ideologischen Entwicklung Benins verteilt, nämlich:

- Die Zeit der ersten Unabhängigkeitsjahre von Dahomey bis zum kurz vor der Revolution (1960-1972): neun Abkommen;
- Die revolutionäre Zeit, Dahomey wird zur Republik Benin (1972-1989): vierundzwanzig Abkommen;
- Die Zeit des demokratischen Wiederauflebens (1990 bis heute): vierunddreissig Abkommen.

Die Abkommen sind durch die Verarbeitung und die Verwirklichung von Projekten in den Primär-, Sekundär- und Tertiärbereichen konkretisiert.

Dieses Studium erlaubt uns, den unbedeutenden Anteil der Sekundärbereichsprojekte, wie eine Konstante der deutschen Entwicklungspolitik zu identifizieren.

INTRODUCTION

Les relations entre la République Fédérale d'Allemagne (ancienne R.F.A) et la République du Bénin (ancien Dahomey) remonte au 17 octobre 1960. La République Fédérale d'Allemagne par sa vision du monde reste attachée à l'économie de marché et ce n'est pas la crise économique qui frappe les pays occidentaux qui lui fera renoncer au capitalisme. Face à cette vision du monde, le Bénin a évolué sous régime libéral de 1960 à 1971, puis sous régime socialiste de 1972 à 1989. Mais en 1990, année de l'avènement du "Renouveau Démocratique" béninois, l'option libérale est à nouveau affichée au Bénin, qui reste avant tout attachée aux relations d'amitié et de coopération sur la base du respect mutuel et de la compréhension réciproque.

Du côté allemand, la priorité est donnée au partenariat pour le développement. Cette attitude favorise le renforcement de l'économie de la République Fédérale d'Allemagne (accès aux matières premières et aux débouchés commerciaux). Il existe une autre explication aux relations germano-béninoises ; c'est celle de la politique d'aide au développement. Elle s'inscrit dans le cadre de l'intégration des pays en voie de développement au progrès économique et technique du monde capitaliste.

Au delà de cette position politique et idéologique, ce sont les formes de relation entre la République du Bénin et l'Allemagne Fédérale, leur impact sur le développement du Bénin puis un essai d'évaluation des dites relations, qui feront l'objet de notre étude.

I. LES GRANDS AXES DE LA COOPERATION GERMANO-BENINOISE

Les actions contenues dans la coopération germano-béninoise à partir des années soixante ont amené la République du Bénin (anciennement Dahomey) et la République Fédérale d'Allemagne (l'ancienne et l'actuelle) à signer des accords de coopération.

1.1. Les accords de coopération

En nous référant aux travaux du Professeur de droit public Philippe NOUDJENOUME, nous avons plusieurs types d'accords entre 1960 et 1995, à savoir :

- Des accords-cadres (sept) ;

- Des accords d'aide et de coopération financière (vingt quatre) ;
- Des accords de prêts (six) ;
- Des accords concernant le développement rural et l'information (treize) ;
- Des accords culturels et scientifiques (quatre) ;
- Des accords de défense (deux).

Pour notre part et compte tenu de l'évolution politico-idéologique du Bénin, les accords de coopération germano-béninoise sont répartis sur trois grandes périodes, à savoir :

- la période des premières années de l'indépendance du Dahomey, jusqu'à la veille de la période révolutionnaire (1961-1972) : neuf accords ;
- la période révolutionnaire (1972 - 1989) : vingt quatre accords ;
- l'ère du Renouveau Démocratique (1990 à 1996) coïncidant avec l'ère de l'Allemagne réunifiée : trente quatre accords.

Par ailleurs, le répertoire des accords par décennie nous donne :

- 1960 - 1972 : sept accords
- 1972 - 1980 : treize accords
- 1980 - 1990 : treize accords
- 1990 - 1996 : trente-trois accords

Ces accords qui affichent une courbe ascendante de 1960 à 1996 avec une période de stagnation entre 1980 et 1990 (voir figure 1), couvrent les domaines suivants : l'information, l'infrastructure routière, l'adduction d'eau, l'industrie des corps gras, le développement rural, l'équipement des forces armées béninoises, la formation, la santé, l'énergie électrique, la réforme administrative, le commerce.

Les accords de coopération par décennie

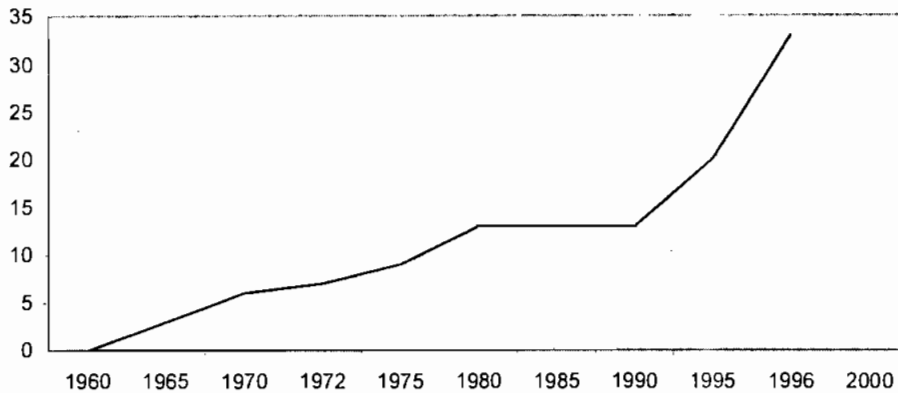


Figure 1 : les accords de coopération par décennie

Les objectifs de ces accords visent essentiellement des réalisations économiques et sociales tendant à "l'amélioration des conditions de vie des populations" qui "est on le sait, l'enjeu officiel." (Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, l'Harmattan, 1991, p. 18.).

Nous tenons à souligner ici, "officiel", car officiel implique qu'il existe une autre réalité. Quelle est-elle cette autre réalité ?

Ceci nous amène à parler de la réalité des projets qui débouche sur une autre réalité. Les projets sont en effet une réalité tangible au niveau de la coopération bénino-allemande.

1.2. La réalité des projets

Entre 1966 et 1996, les différentes négociations germano-bénoises ont abouti à l'élaboration puis à la réalisation de projets dans différents secteurs. (Voir annexe II)

Le point des projets de 1966 à 1996, c'est-à-dire pour trente ans, nous donne au total 79 projets dont 21 pour le secteur primaire, 3 pour le secteur secondaire et 55 pour le secteur tertiaire.

Schématiquement nous avons :

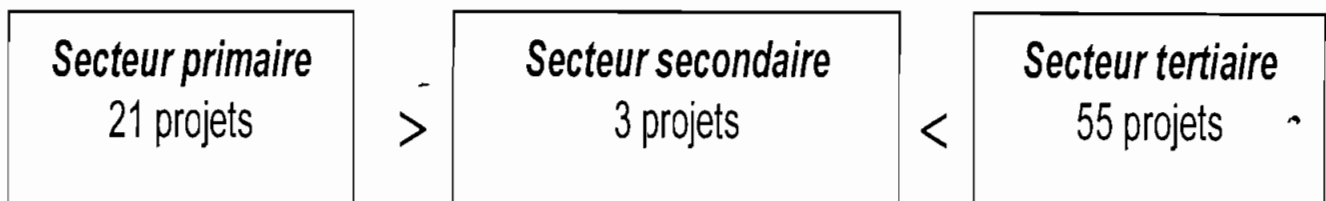


Figure 2 : Proportion des projets des secteurs primaire, secondaire et tertiaire l'un par rapport à l'autre ; cas du Bénin de 1966 à 1996 :

Que constatons nous ? Nous constatons que le nombre de projets du secteur primaire est 7 fois plus grand que le nombre de projet du secteur secondaire dont le nombre de projet est 18 fois plus petit que le nombre de projets du secteur tertiaire.

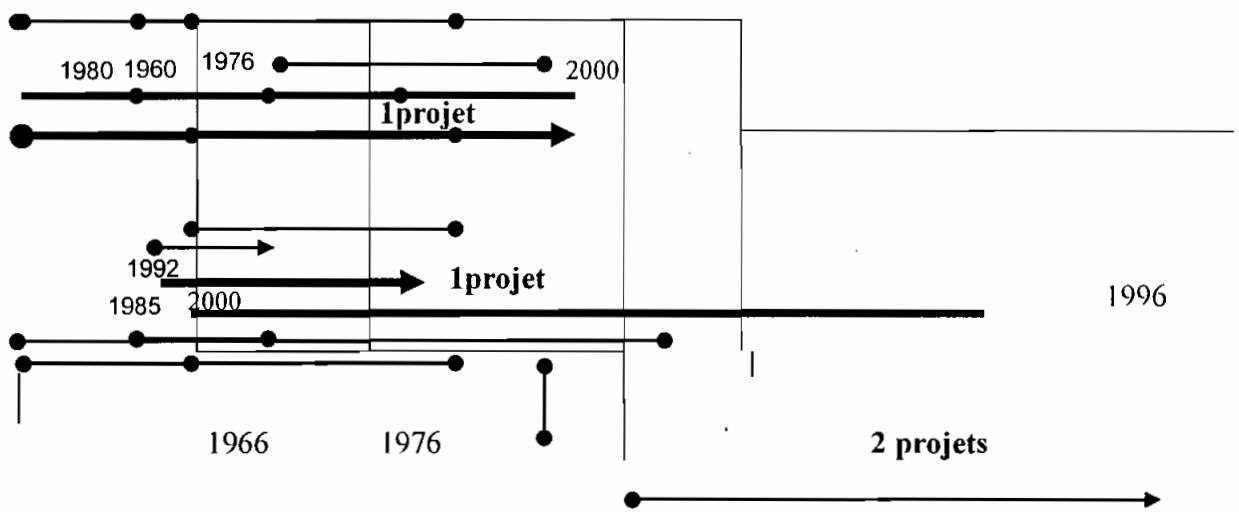
Quant à l'étude du Professeur NATABOU Benoît sur les rapports entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne de 1960 à 1980 (Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle présentée en 1983 à l'Université de Metz), elle nous signale pour cette période, un seul projet dans le secteur

secondaire, l'huilerie de Bohicon, projet datant en réalité de 1976.

Si dans le premier cas (1966 - 1996), en trente ans nous avons 3 projets pour le secteur secondaire et dans le second cas (1960 - 1980), un seul projet du même secteur en 1976, cela donne deux projets du secteur secondaire entre 1976 et 1996 (20 ans) ; soit une proportion d'un projet du secteur secondaire pour dix ans.

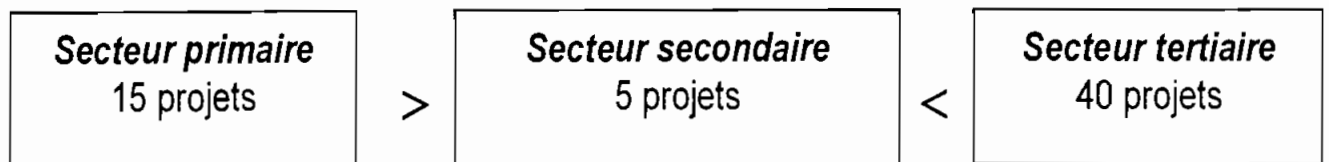
La figure récapitulative se présente comme ci-après :

Figure 3 : les deux cas des projets du secteur secondaire pour les périodes 1960 - 1996.



Prenons le cas d'un autre pays de l'Afrique de l'Ouest, celui du Togo ; pour ce cas, nous relevons au total et 40 pour le secteur tertiaire. Schématiquement nous avons :

cas du Togo



Ici le nombre de projet du secteur primaire est 3 fois plus grand que le nombre de projet du secteur secondaire dont le nombre de projet est 8 fois plus petit que le nombre de projet du secteur tertiaire.

II. UNE CONSTANTE DE LA POLITIQUE ALLEMANDE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Une lecture des figures 2, 3 et 4 nous impose l'observation suivante, à savoir que la faible proportion

des projets du secteur secondaire par rapport à ceux des secteurs primaire et tertiaire apparaît sur chaque figure pour les cas du Bénin et du Togo ; en d'autres termes, elle est constante sur les trois figures. Ces trois figures révèlent donc une constante de la prédilection des allemands pour les secteurs primaire et tertiaire au détriment du secteur secondaire. Qu'est-ce à dire ?

Un aperçu sur les projets conçus entre 1966 et 1996 et ceux réalisés dans la même période nous montre que la presque totalité desdits projets est

réalisée. Il nous montre aussi que l'intérêt des Allemands au Bénin comme ailleurs en Afrique de l'Ouest (au Togo par exemple), s'est principalement porté sur deux secteurs : le secteur primaire et surtout le secteur tertiaire. Dans ces deux secteurs, les projets sont multiples, palpables, réels, cependant l'économie des pays bénéficiaires desdits projets peine, la croissance est timide, le développement stagne, la pauvreté est toujours au rendez-vous et le bien-être pratiquement absent, étant donné que le secteur secondaire multiplicateur de ce bien-être et base de tout progrès industriel est presque inexistant. Force est de constater que tout reste à faire pour le développement de ce secteur, un secteur secondaire sciemment marginalisé par les allemands. Or, tant que tout reste à faire pour le développement dudit secteur, il est clair que tout reste à faire pour un véritable bien-être des populations et pour un changement qualitatif de leurs conditions de vie.

A défaut d'un changement qualitatif, un mal-être et une dégradation des conditions de vie s'installent ; autant de choses qui nous amènent à dire comme Axelle KABOU : "...la dégradation continue...ne tend-elle pas à indiquer que l'on est confronté à une vaste escroquerie ?" (Axelle KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991, p. 18.).

Vaste escroquerie, puisque l'impact des différentes actions entreprises bien que nécessaires, ne reflète pas pleinement un changement qualitatif pour l'instant, mais traduit l'autre réalité annoncée plus haut.

2.1. L'autre réalité en question

A vrai dire, le manque d'engouement des Allemands pour investir dans le secteur secondaire ou mieux le refus presque d'investir dans ce secteur est le reflet de l'un des principes de nos partenaires allemands, un principe qui a été souligné à Bonn en 1984. De ce principe, il ressort qu'il existe une étroite interdépendance entre la capacité de rendement de l'économie allemande et la coopération au développement. Les projets sont choisis par les deux gouvernements en fonction des priorités qui existent en matière de développement. C'est pourquoi dans l'exécution des projets, la partie allemande exige de prendre de préférence en considération les fournitures et prestations allemandes, y compris les compagnies allemandes de transport. A preuve, l'article 6 de l'accord d'aide financière du 11 juin 1975 stipulant que "le gouvernement de la République Fédérale

d'Allemagne attache une valeur particulière à ce que, pour les livraisons résultant de l'octroi du crédit, la préférence soit donnée aux produits de l'industrie du Land de Berlin." (Philippe NOUDJENOUME, *Les accords de coopération entre le Bénin et l'Allemagne 1960-1995*, p. 67, p. 70).

Puis l'alinéa 1b, article 6 de la Convention de financement du 6 novembre 1984 : "Le bénéficiaire confiera la préparation et la surveillance du projet à des ingénieurs conseils allemands indépendants et qualifiés et sa réalisation - après avoir lancé un appel d'offre public international - à des firmes qualifiées" (Philippe NOUDJENOUME, *Les accords de coopération entre le Bénin et l'Allemagne 1960-1995*, Cotonou, ENA et Fondation Hans Seidel, 1995, p. 107).

Pour nous, et par l'intermédiaire des clauses du genre, il s'agit tout simplement d'engraisser une foultitude d'experts dont l'inutilité, jaugée à l'aune de l'aggravation du sous-développement, ne souffre d'aucune discussion" (Axelle KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991, p. 18).

Et ce, à vrai dire, sous couvert de l'aide au développement, et plus précisément sous couvert des projets de développement. C'est cela l'autre réalité.

En effet, des principes et des priorités de la République Fédérale d'Allemagne, nous sommes indiscutablement en droit de souligner qu'une bonne partie du capital financier alloué au Bénin est destinée au transfert d'équipements ; équipements qui sont les produits du secteur secondaire allemand.

Cette aide, quelque soit sa nature, ne fait pas du pays bénéficiaire un concurrent du donateur. La République Fédérale d'Allemagne, par ses crédits à la production, favorise le niveau élevé des matières premières. Elles sont ensuite acheminées, par les routes et les ponts construits par les Allemands, vers les ports de la CEE (aujourd'hui UE). D'où la prédominance des projets des secteurs primaire et tertiaire.

CONCLUSION

Inéluctablement, les relations Nord-sud, en l'occurrence les relations germano-béninoises suscitent une interrogation, à savoir : quel avantage peut-on tirer des aides matérielles et financières, lorsqu'on sait que les formes de l'échange sont défavorables pour le Sud dont fait partie le Bénin ?

Toutefois, une chose est sûre, en ce qui concerne la République du Bénin ; c'est que "Dans sa lutte pour le développement, le peuple béninois a

toujours trouvé à ses côtés la République Fédérale d'Allemagne qui s'est engagée à bâtir avec le Bénin une coopération modèle ...” Cette affirmation du Président KEREKOU, lors de son périple de 1986 en République Fédérale d'Allemagne reste valable. En effet, la RFA procède à des injections financières au Bénin, à des investissements publics, à de l'assistance technique, à des bourses de formation et de perfectionnement, des visites mutuelles des jeunesses allemande et béninoise, “autant d'indicateurs de la bonne santé des rapports”. Et il convient de rappeler que c'est surtout autour des aides que s'établit ce que nous appelons développement.

Formellement donc, la coopération germano-béninoise est une coopération modèle, mais fondamentalement elle comporte des insuffisances “*au niveau de la participation publique et à celui de l'aide privée qu'apporte la RFA au développement du Bénin*”. (Benoît NATABOU, “*Les rapports entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne de 1960 à 1980*”, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Metz, juin 1983 p. 282.) Autrement dit, la politique de développement de la République Fédérale d'Allemagne est à la fois généreuse, dynamique et fructueuse. C'est aujourd'hui l'opinion générale. Elle cache cependant le piège de la pérennité du sous-développement ; car selon nous aucun développement réel n'est possible avec la marginalisation du secteur secondaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. KABOU, A., 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 207 p.
2. LUCHAIRE, F., 1977. *L'aide aux pays sous-développés*, Paris, PUF “*Que sais-je ?*” n° 1227, 126 p.
3. TIBOR, M., 1975. *De l'aide à la recolonisation*, Paris, Editions du Seuil, 315 p.
4. NOUDJENOUME, P., 1995. *Le Bénin dans le monde - volume II*, “*Les accords de coopération entre le Bénin et l'Allemagne 1960 – 1995*”, Cotonou, ENA et Fondation Hans Seidel, 366 p.
5. HADONOU-AMOUSSOU, E., 1984. *Mythes et réalités de la présence*

Allemande au Togo - Générosité et Violence Monétaire, Armes Fondamentales de la Politique d'Intégration, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris VIII, 1984 ; 334 p.

6. NATABOU, B., 1983. *Les rapports entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne de 1960 à 1980*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Metz, 333 p.

Autres documents

7. Constitution de la République du Bénin, Cotonou, ONEPI, 1991, 67 p.
8. Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération (MAEC) : Point de la coopération bénino-allemande, 1984. Cotonou, 8 p.
9. MAEC : Procès-verbal des négociations intergouvernementales de coopération économique entre la République Populaire du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne, 1988, Bonn.
10. MAEC : Procès-verbal des consultations préalables à la 7^{ème} session des négociations intergouvernementales bénino-allemandes, 1989, Bénin.
11. MAEC : Point de coopération bénino-allemande, 1993, Cotonou, 6 p.
12. Point de coopération Bénino - Allemande. 1996, Cotonou, 12 p.

NOTES

Kreditanstalt für Wiederaufbau : Institution de Crédit pour la Reconstruction.

DED (Deutscher Entwicklungsdienst): Office Allemand pour le Développement.

ENA : Ecole Nationale d'Administration.

SONAPRA : Société Nationale pour la Promotion de l'Agriculture.

ONAB : Office National du Bois.

ONC : Office Nationale de Céréales.

MDRAC: Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative.

ORTB : Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin.

SONICOG : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras.

SBEE : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau.

INFOSEC : Institut de Formation Sociale et d'Education Civique.

GTZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit): Société pour la Coopération Technique.

PAC : Port Autonome de Cotonou.

Verein Entwicklungshilfe Stiftung: Association d'Aide au Développement.

UNB : Université Nationale du Bénin.

ANNEXE 1

ACCORDS DE COOPERATION ENTRE 1960 ET 1995

Vu l'évolution politico-idéologique du Bénin, il faut répartir les accords de coopération germano-béninoise sur trois grandes périodes :

- la période des premières années de l'indépendance du Dahomey jusqu'à la veille de la période révolutionnaire (1961-1972) : neuf accords ;
- la période révolutionnaire, le Dahomey devient République du Bénin (1972-1989) : vingt quatre accords ;
- l'ère du renouveau démocratique, qui va de 1990 à nos jours coïncidant avec l'ère de l'Allemagne réunifiée : trente quatre accords.

Ces différents accords sont :

1961 - 1972

- Accords de coopération économique et technique du 19 juin 1961 relatif à l'information ;
- Accord-cadre sur l'envoi de volontaires du Deutscher Entwicklungsdienst (Office Allemand pour l'Aide au Développement) du 25 octobre 1966 ;
- Accord de coopération en matière de Radiodiffusion entre la Deutsche Welle (Voix de l'Allemagne) et la Radiodiffusion Nationale du Dahomey du 28 mai 1968 ;
- Accord additionnel à l'accord de coopération économique et technique du 19 juin 1961 relatif à l'information du 13 novembre 1968 ;
- Accord complémentaire à l'accord additionnel du 13 novembre 1968 relatif à l'information du 03 juin 1970 ;
- Accord d'Aide Financière du 23 juillet 1970 ;
- Contrat de Prêt de DM 3 Millions relatif à l'adduction d'eau de Porto-Novo du 30 septembre 1970 ;
- Accord avec la Fondation Friedrich Naumann du 28 mars 1972 ;
- Accord d'Aide Financière du 22 juin 1972 ;

1973 - 1989

- Accord d'Aide Financière du 31 juillet 1974 ;
- Contrat de prêt de 3 Millions de Deutsche Mark au sujet de matériel d'entretien routier et d'adduction d'eau du 21 novembre 1974 ;
- Accord d'Aide Financière au sujet de l'adduction d'eau de Lokossa du 11 juin 1975 ;
- Contrat de prêt et d'exécution du projet conclu le 02 avril 1976 entre la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (1) et la République Populaire du Bénin ainsi qu'avec la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras à concurrence de DM 17.000.000 Huilerie de Bohicon ;
- Accord sur le Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) de la Province de l'Atlantique du 21 juillet 1976 ;
- Contrat de Prêt entre la Kreditanstalt Für Wiederaufbau et la République Populaire du Bénin à concurrence de DM 1.600.000 Adduction d'eau de Lokossa/Athiémé du 20 décembre 1977 ;
- Accord de Coopération Technique du 29 juin 1978 ;
- Traité relatif à l'encouragement et à la protection mutuelle des investissements de capitaux du 28 juin 1978 ;
- Accord de Coopération Financière du 08 juin 1979 ;

- Accord de Coopération Financière du 24 avril 1980 ;
- Convention de remise de dette entre la Kreditanstalt Für Wiederaufbau et la République Populaire du Bénin du 16 octobre 1980 ;
- Accord de coopération Financière pour Projet «Pont de Porto-Novo» du 17 février 1981 ;
- Accord de Coopération Financière du 04 juin 1981 ;
- Accord de Coopération Financière du 08 juillet 1982 ;
- Convention de Financement entre la Kreditanstalt Für Wiederaufbau et la République Populaire du Bénin et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne du 16 septembre 1982 ;
- Accord conclu entre le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Populaire du Bénin et le Ministère de l'Intérieur de la République Fédérale d'Allemagne sur l'octroi d'une aide à l'équipement du 22 octobre 1982 ;
- Accord de Coopération Financière du 17 mars 1983 ;
- Convention de Financement pour «Ponts sur le Mono et la Sazué» du 27 novembre 1984 ;
- Accord de Coopération Financière sur Nangbéto du 08 février 1985 ;
- Accord de Coopération Financière du 25 juillet 1985 ;
- Accord-cadre sur l'envoi de volontaires européens du développement 1985 ;
- Accord entre le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Populaire du Bénin et le Ministère de l'intérieur de la République Fédérale d'Allemagne, concernant une aide à l'équipement de janvier 1986 ;
- Convention-cadre de Coopération Technique entre le gouvernement de la République Populaire du Bénin et la Fondation Hanns Seidel de la République Fédérale d'Allemagne du 13 mai 1987 ;
- Accord de Coopération Culturelle du 28 août 1987 ;

1990 - 1996

- Convention relative à une aide à l'équipement en février 1991 ;
- Accord au plan économique, relatif à la deuxième phase du programme d'ajustement structurel, s'élevant à un montant de 45 millions de DM, signé le 17 juin 1991 à Paris, à la réunion des bailleurs de fonds ;
- Accord entre le Ministre délégué à la Présidence chargé de la défense de la République du Bénin et le Ministre Fédéral de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne sur la réalisation de mesures d'aide à l'équipement du 21 février 1992 ;

- Accord entre le Ministre délégué à la Présidence, chargé de la Défense de la République du Bénin et le Ministre Fédéral de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne sur l'envoi d'un groupe d'Experts des Forces Armées Fédérales en République du Bénin du 27 février 1992 ; - Arrangements relatif au projet «lutte contre le SIDA» en République du Bénin, le 17 juin 1992 ;
- Accord de siège entre le gouvernement de la République du Bénin et la Fondation Konrad Adenauer, le 10 juillet 1992 ;
- Arrangement relatif au projet «Fonds d'études et d'experts» du 14 octobre 1992 ;
- Accord de Coopération Financière d'un montant de 68,7 millions de DM du 15 décembre 1992 ;
- Accord de Coopération Financière d'un montant de 87,5 millions de DM du 22 décembre 1992 ;
- Accord relatif au financement partiel de la ligne de transport de l'énergie électrique de Nangbéto à Bohicon, portant sur un montant de 3.256.451,44 DM du 22 décembre 1992 ;
- Arrangement relatif au projet « Fonds d'étude et d'experts » du 30 décembre 1992 ;
- Accord de siège entre la Fondation Friedrich Ebert et la République du Bénin du 8 mars 1993, juillet 1993 ;
- Arrangement relatif à la création d'un service administratif de la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit du 21 janvier 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Promotion du service de la protection des végétaux» du 10 mai 1994 ;
- Arrangement relatif au projet « Programme de Restructuration des Services Agricoles (PRSA) » du 10 mai 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Restructuration des ressources forestières dans la région de Bassila» du 16 mai 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Elevage aulacodes» du 13 juin 1994 ;
- Convention relative à l'installation d'un complexe de santé dans la commune de Gohomey (Sous-préfecture de Djakotomey) entre le Ministre béninois de la santé et le comité allemand des médecins de secours, section du Bas-Rhin, le 13 juin 1994 ;
- Engagement financier du gouvernement allemand d'un montant de 82,416 millions de DM, au titre du biennum 1994-1995 du 17 juin 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Encouragement des services de santé publique» en République du Bénin du 22 juin 1994 ;

- Arrangement relatif au projet «Gestion des ressources naturelles, PGRN, volet Atlantique» du 22 juin 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Promotion de l'élevage dans le Département de l'Atacora» du 9 août 1994 ;
- Accord sur la réduction de la dette extérieure de la République du Bénin vis à vis de la République Fédérale d'Allemagne (Bénin III) d'un montant de 651.909,37DM et 399.144,75 DM du 18 août 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Conseiller auprès du Ministre du Développement Rural», le 2 septembre 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Reformes administratives» le 2 septembre 1994 ;
- Arrangement relatif au projet d'«Aide aux réfugiés togolais dans le domaine de l'éducation scolaire », le 17 octobre 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Promotion de la pêche lagunaire», le 7 novembre 1994 ;
- Accord matérialisant les engagements au titre de la coopération financière d'un montant de 50 millions DM, le 29 novembre 1994 ;
- Accord de financement relatif au projet «Aménagement de la route Cotonou - Porto-Novo» et Adduction d'eau dans 7 chefs-lieux de Sous-préfecture», d'un montant de 42.700.000 DM et 16.000.000 DM, le 22 décembre 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Conseiller au Ministère du Plan et de la Restructuration Economique », le 28 décembre 1994 ;
- Arrangement relatif au projet «Encouragement des services de santé publique en République du Bénin (modifications portées à l'arrangement du 22 juin 1994), le 15 mai 1995 ;
- Arrangement relatif au projet «Adduction d'eau en zones rurales », le 1^{er} septembre 1995 ;
- Arrangement relatif au projet «Aide générale en marchandises VI».

Sources :

1. MAEC : *Point de coopération, Cotonou 1987, 1993, 1996.*
2. MAEC : *Procès-verbal des négociations intergouvernementales, Bonn 1988.*
3. MAEC : *Procès-verbal des consultations préalables, Bénin, 1989.*
4. Philippe NOUDJENOUME : *Les accords de coopération 1960-1998.*

ANNEXE II

LES PROJETS

Entre 1966 et 1996, les différentes négociations germano-bénoises ont abouti à l'élaboration puis à la réalisation de projets dans différents secteurs.

Projets élaborés entre 1966 et 1996

Dans le *secteur primaire*, de nombreux projets ont été élaborés : développement régional de l'agriculture dans la province de l'Atlantique (CARDER Atlantique), économie forestière et du bois, économie forestière phase II, projet sectoriel «agriculture et approvisionnement en eau », programme sectoriel IV, reboisement, développement rural dans le département de l'Atlantique, promotion de l'élevage dans l'Atacora, fonds de développement villageois pour le département de l'Atacora, envoi de conseiller technique au Ministère du Développement Rural, promotion de l'élevage d'aulacodes, promotion de la pêche lagunaire, protection des végétaux, restauration des ressources forestières dans la région de Bassila, promotion de l'économie forestière, gestion des ressources naturelles (PGRN) dans l'Atlantique, envoi de conseiller technique à l'Office pour la Sécurité Alimentaire, appui à la cellule technique « Dimensions Sociales du Développement », économie forestière du bois / projet forestier phase III, adduction d'eau en zone rurale, «Programme de Restructuration des Services Agricoles (PRSA)».

Dans le *secteur secondaire*, les projets élaborés sont : l'huilerie de Bohicon, le centre hydroélectrique de Nangbéto, l'imprimerie scolaire de Porto-Novo.

Dans le *secteur tertiaire*, de nombreux projets ont été élaborés : envoi de volontaires du DED (2) au Dahomey, aujourd'hui Bénin, coopération en matière de radiodiffusion, alimentation en eau de la ville de Porto-Novo, collaboration de la Fondation Friedrich Naumann avec l'Institut National d'Education Ouvrière du Dahomey (I.N.E.O.D.), approvisionnement en eau d'Abomey et de Bohicon, équipement pour entretien routier et adduction d'eau, adduction d'eau de Lokossa, adduction d'eau de Lokossa/Athiémè, pont de Porto-Novo, fonds d'études et d'experts, coopération technique entre la Fondation Hanns Seidel et l'ENA (3), coopération culturelle, pont sur le Mono et la Sazué, aménagement de pistes dans la province de l'Atlantique, ponts de montage, aide en marchandises III, envoi de volontaires européens du

développement, aide à l'équipement, aide structurelle II, extension du réseau d'eau de Lokossa-Athiémé, extension des systèmes d'adduction d'eau d'Abomey, Bohicon et Parakou, soins de santé primaire, maintenance des systèmes d'adduction d'eau, envoi de conseiller technique au Ministère du Plan et de la Restructuration Economique, fonds d'études et d'experts II, aide structurelle III, aménagement de la route Cotonou-Porto-Novo, adduction d'eau dans des villes importantes autres que chefs-lieux de Sous-préfectures, fonds d'études et d'experts III, réforme administrative, appui à la cellule technique «Dimensions Sociales du Développement», conseiller technique au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, aide structurelle à la 3^{ème} phase du PAS2, construction de la route Cotonou - Porto-Novo, ouverture à Cotonou d'une antenne de la Fondation Friedrich Ebert, «formation et encadrement des jeunes agriculteurs de l'Atacora», maintenance des systèmes d'adduction d'eau, «assistance-conseil en matière de politique sociale», réforme administrative (réforme de l'administration territoriale), formation professionnelle, promotion de l'artisanat, création d'un service administratif de la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, promotion du service de la protection des végétaux, «encouragement des services de santé publique en République du Bénin», «aide aux réfugiés togolais dans le domaine de l'éducation scolaire», «aide générale en marchandises IV», programme d'ajustement structurel (P.A.S.) III, aide en marchandises VI, développement intégré des villes d'Abomey - Bohicon, pont sur le lac Nokoué, coopération décentralisée avec les Fondations allemandes, les ONG allemandes, coopération décentralisée par partenariat et jumelage entre écoles et universités béninoises et allemandes.

Projets réalisés

Dans le *secteur primaire*, les projets réalisés sont: Programme Sectoriel de Développement Rural III (SONAPRA) (4), protection des végétaux, économie forestière et du bois (ONAB) (5), CARDÉRAntlantique, promotion de l'élevage dans l'Atacora, promotion de l'élevage d'aulacodes, promotion de la pêche lagunaire, fonds de développement villageois pour la province de l'Atacora, restauration des ressources forestières dans la région de Bassila, envoi de conseiller technique à l'ONC (6) (Office National des Céréales), envoi de conseiller technique auprès du MDRAC (7), projet sectoriel «agriculture et approvisionnement en eau», reboisement, développement rural dans le département

de l'Atlantique, programme sectoriel IV, fonds de développement villageois pour le département de l'Atacora, promotion de l'économie forestière, gestion des ressources naturelles dans l'Atlantique, envoi de conseiller technique à l'Office pour la sécurité alimentaire, appui à la cellule technique «Dimensions Sociales du Développement», économie forestière et du bois, projet forestier phase II, adduction d'eau en zone rurale, programme de restructuration des services agricoles (PRSA).

Dans le *secteur secondaire*, on peut citer parmi les projets entièrement réalisés : l'Huilerie de Bohicon, la scierie de Saclo (Bohicon), le barrage de Nangbéto, l'Imprimerie scolaire de Porto-Novo.

Et dans le *secteur tertiaire*, sont déjà réalisés des projets comme : le bureau des volontaires du DED, la Nouvelle Radiodiffusion de Parakou, l'aide à l'ORTB (8), l'aide à la SONICOG (9), l'aide à la SBEE (10), alimentation en eau de la ville de Porto-Novo, l'INFOSEC (11) (fruit de la coopération avec la Fondation Friedrich Naumann), adduction d'eau à Abomey, Bohicon, Parakou, équipement en matériel d'entretien routier et d'adduction d'eau de Lokossa/Athiémé, le nouveau pont de Porto-Novo, les Fonds d'études et d'experts, Installation de la Fondation Hanns Seidel (partenaire de l'ENA au Bénin), Coopération culturelle (bourses de formation et de stage aux cadres du secteur public et du secteur privé dans les domaines de l'environnement, du développement rural, de la santé et de l'administration publique), promotion de la biochimie à l'Université Nationale du Bénin, pont sur le Mono et la Sazué, aménagement de piste dans le Département de l'Atlantique, Aide à l'équipement (au profit de l'armée béninoise et principalement au bataillon du génie béninois concernant la livraison d'engins de travaux publics, de véhicules et l'intervention d'un groupe de conseillers techniques), aide structurelle II, extension du réseau d'eau de Lokossa-Athiémé, extension des systèmes d'adduction d'eau d'Abomey, Bohicon, Parakou, soins de santé primaire, maintenance des systèmes d'adduction d'eau, envoi de conseiller technique au Ministère du Plan et de la Restructuration Economique, aide structurelle III, aménagement de la route Cotonou-Porto-Novo, appui à la cellule technique «Dimensions Sociales du Développement», envoi de conseiller technique au Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme, aide structurelle à la 3^{ème} phase du PAS 2, construction de la route Cotonou Porto-Novo, ouverture d'une antenne de la Fondation Friedrich Ebert, «Formation et encadrement des jeunes agriculteurs de l'Atacora», «Assistance-conseil en matières de politique sociale», formation professionnelle,

promotion de l'artisanat, bureau de la GTZ, (12) promotion du service de la protection des végétaux, «Encouragement de santé publique en République du Bénin», «aide aux réfugiés togolais dans le domaine de l'éducation scolaire», aide en marchandises IV (au profit de la SBEE, du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'ORTB, du Ministère de l'intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale et du Ministère du Développement rural), l'acquisition d'un 3^{ème} remorqueur PAC (13), ponts et pistes dans le Département de l'Atacora, technologie simple d'assainissement, coopération en matière de police, coopération en matière de défense, Programme d'Ajustement Structurel (PAS) III, coopération décentralisée avec les fondations allemandes :

- Konrad Adenauer
- Friedrich Naumaun
- Hanns Seidel
- Friedrich Ebert;

Coopération décentralisée avec les ONG allemandes :

- VEREIN ENTWICKLUNGSHILFE STIFTUNG (14) ;
- CAP ANAMUR;
- Comité allemand des médecins de secours, section du Bas-Rhin, du Docteur ELKE KLEUREN-SCHRYVERS ;
- «Œuvre d'aide à l'enfance Tiers-Monde» de Monsieur GRAICHEN ;
- KOLPING d'Altenhumden ;
- AWA de Viersen ;
- Association pour l'amitié germano-béninoise de feu Friedrich Riedinger ;

Coopération décentralisée par partenariat et jumelage entre écoles et universités béninoises et allemandes avec :

- l'Association «Partenariat Gerolzhofen-Mamers-Sè» animant une coopération triangulaire amorcée en 1986 entre la Commune de Sè (Mono) au Bénin et les villes jumelées de Gerolzhofen en Allemagne et de Mamers en France ;
- l'Université de la Sarre pour le jumelage avec l'UNB (15) par la promotion des échanges d'artistes et d'expositions entre le Bénin et la Sarre ;
- l'Université d'Ulm (coopération entre la clinique neurochirurgicale de l'Université d'Ulm et la clinique universitaire de traumatologie et d'orthopédie de la

Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou/UNB par le biais du professeur RICHTER.

Sources

1. MAEC : *Point de coopération*, Cotonou 1987, 1993, 1996.
2. MAEC : *Procès-verbal des négociations intergouvernementales*, Bonn 1988.
3. MAEC : *Procès-verbal des consultations préalables*, Bénin, 1989.
4. Philippe NOUDJENOUME : *Les accords de coopération 1960-1998*.